# Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

*Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.*

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous envoyant un courriel à l'adresse info@gestiondactifscibc.com, en nous écrivant à CIBC Square, 81 Bay Street, 20th floor, Toronto (Ontario), M5J 0E7, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fnb ou le site SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon un exemplaire du rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

## Analyse du rendement du fonds par la direction

### Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le FNB actif d'obligations de sociétés de qualité CIBC (le *FNB CIBC*) cherche à produire un niveau élevé de revenu à court terme tout en préservant le capital au moyen de placements effectués principalement dans des obligations, des débentures, des billets et d'autres instruments d'emprunt d'émetteurs canadiens.

Stratégies de placement : Le FNB CIBC investit principalement dans des obligations de sociétés canadiennes de qualité en fonction principalement du choix des titres, de la répartition entre les secteurs et de la durée moyenne jusqu'à l'échéance. Les actifs du portefeuille sont répartis entre les titres et les secteurs du marché d'obligations de sociétés qui, selon le conseiller en valeurs, obtiendront un rendement supérieur à la moyenne. Le FNB CIBC mène une analyse ascendante des émetteurs d'obligations de sociétés combinée à une analyse descendante du potentiel d'un secteur d'activité dans un contexte économique donné.

### Risque

Le FNB sociétés canadien qui s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen terme et pouvant tolérer un risque de placement faible.

Pour la période close le 31 décembre 2024, le niveau de risque global du FNB CIBC est resté identique à celui mentionné dans son prospectus.

### Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du FNB CIBC. Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 décembre 2024. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du FNB CIBC est passée de 1 240 928 $ au 31 décembre 2023 à 1 610 596 $ au 31 décembre 2024, en hausse de 30 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 330 678 $ et du rendement positif des placements.

Le FNB CIBC a dégagé un rendement de 7,2 % pour la période, contre 7,0 % pour son indice de référence, soit l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada (l'*indice de référence*). Le rendement du FNB CIBC tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence.

Malgré la volatilité considérable, les rendements obligataires en Amérique du Nord ont augmenté au cours de la période. Les économies ont continué à progresser dans la maîtrise de l'inflation, bien qu'à un rythme plus lent que prévu. En Amérique du Nord, les élections américaines et la possibilité que la nouvelle administration adopte des politiques inflationnistes ont eu une incidence positive sur les rendements.

Au début de 2024, les marchés des contrats à terme prévoyaient que le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine (la *Réserve fédérale*) et la Banque du Canada réduiraient toutes deux les taux d'intérêt de cinq à six fois cette année. Toutefois, l'inflation persistante a modifié ces attentes. La Réserve fédérale a diminué les taux de ses fonds fédéraux à trois reprises au deuxième semestre de l'année, lesquels ont clôturé la période dans une fourchette de 4,25 % à 4,50 %. La Banque du Canada a réduit son taux de financement à un jour à cinq reprises, soit de 1,75 %, cet assouplissement cumulatif témoignant du fait que l'économie canadienne est relativement moins solide que celle des États-Unis.

La courbe de rendement au Canada (définie comme l'écart entre le rendement des obligations à deux ans et à 30 ans) s'est considérablement accentuée en 2024. La majeure partie de l'accentuation s'est produite dans la deuxième moitié de l'année, lorsque la Banque du Canada a commencé à abaisser les taux d'intérêt. À la fin de 2024, la courbe de rendement présentait une inclinaison positive, terminant l'exercice à près de +0,40 %. Aux États-Unis, la courbe de rendement s'est également accentuée au second semestre, s'établissant à près de +0,50 % à la fin de 2024.

Les obligations canadiennes ont dégagé un rendement supérieur à celui des obligations américaines, en raison partiellement des niveaux d'inflation plus bas et de l'activité économique plus faible au Canada. Les obligations de sociétés ont mieux fait, les écarts de taux (la

différence de rendement entre les obligations de sociétés et celui des obligations gouvernementales ayant des échéances similaires) se sont rétrécis. Ce rendement témoignait de la solide demande d'actifs à risque et de la rentabilité meilleure que prévu des entreprises.

La surpondération du secteur de l'immobilier et du secteur des pipelines a contribué au rendement du FNB CIBC. La sous-pondération des services publics a également favorisé le rendement. Les positions dans les obligations de la Banque Royale du Canada (5,01 %, 2033/02/01), de Brookfield Renewable Partners ULC (5,29 %, 2033/10/28) et de CT REIT (2,37 %, 2031/01/06) ont contribué au rendement. Ces positions ont toutes trois dégagé un rendement relatif supérieur.

La surpondération des obligations des secteurs provincial, fédéral et municipal a nui au rendement du FNB CIBC. Les obligations qui ont le plus nui au rendement sont celles de la province d'Alberta (3,30 %, 2046/12/01), de la province du Manitoba (3,35 %, 2043/03/05) et d'Enbridge Gas Inc. (3,59 %, 2047/11/22). Ces obligations ont dégagé un piètre rendement relatif.

Le conseiller en valeurs a ajouté de nouvelles positions dans des obligations de Vidéotron Ltée (4,50 %, 2030/01/15) et de TransCanada Pipelines Ltd. (3,80 %, 2027/04/05) compte tenu de leurs écarts de taux relativement intéressants. Les positions existantes dans des obligations de La Banque de Nouvelle-Écosse (3,93 %, 2032/05/03) et de la Société Financière Manuvie (5,41 %, 2033/03/10) ont été accrues, également en raison de leurs écarts de taux relativement intéressants.

Les obligations de La Banque Toronto-Dominion (2,67 %, 2025/09/09) et de la Banque de Montréal (4,31 %, 2027/06/01) ont été vendues en raison de leurs écarts de taux peu attrayants. La position dans une obligation de Rogers Communications Inc. (3,65 %, 2027/03/31) a été réduite pour rehausser la qualité du crédit du FNB CIBC. La position dans une obligation de la province d'Ontario (3,50 %, 2043/06/02) a été réduite pour accroître le rendement du FNB CIBC.

**Événements récents**

Le risque géopolitique a ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Cette situation a entraîné une grande volatilité et d'importantes incertitudes dans les marchés des capitaux. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. La hausse de l'inflation dans de nombreux marchés à l'échelle du globe a incité les banques centrales à relever les taux d'intérêt pour contrer la hausse rapide des prix. Ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur le FNB CIBC. Le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

**Opérations entre parties liées**

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au FNB CIBC, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après.

*Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du FNB CIBC*

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du FNB CIBC. GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du FNB CIBC, calculés en fonction de la valeur liquidative des parts du FNB CIBC, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du FNB CIBC pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au FNB CIBC ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour les activités de commercialisation liées au FNB CIBC. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du FNB CIBC.

*Courtier désigné et courtier*

GACI a conclu une entente avec Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*), un membre de son groupe, afin d'agir à titre de courtier désigné et courtier pour la distribution des parts du FNB CIBC, selon les conditions normales de concurrence en vigueur dans le secteur des fonds négociés en Bourse.

*Ententes et rabais de courtage*

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés, et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au FNB CIBC. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le FNB CIBC ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du FNB CIBC. Tous les rabais de courtage doivent être conformes aux lois applicables.

Au cours de la période, le FNB CIBC n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

*Opérations du FNB CIBC*

Le FNB CIBC peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le comité d'examen indépendant (le *CEI*) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au conseiller en valeurs, ou détenir de tels titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié à la Banque CIBC, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements) et pendant la période de 60 jours suivant la réalisation du placement, dans chacun des cas conformément à certaines conditions;
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un membre de son groupe (les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*), sous réserve de certaines conditions;
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement géré par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du FNB CIBC, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

*Dépositaire*

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (le *dépositaire*) du FNB CIBC. Le dépositaire détient les liquidités, les titres et les autres actifs du FNB CIBC et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités, titres et actifs qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au FNB CIBC, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

*Fournisseur de services*

Le dépositaire fournit également certains services au FNB CIBC, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes du FNB CIBC et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à la Compagnie Trust CIBC Mellon. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le FNB CIBC.

## Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le FNB CIBC et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du FNB CIBC pour les périodes closes le 31 décembre.

**Actif net par part[1] du FNB CIBC - parts ordinaires** — **Date de début des activités : 22 janvier 2019**

| | *2024* | *2023* | *2022* | *2021* | *2020* |
|---|---|---|---|---|---|
| **Actif net au début de la période** | 19,57 $ | 18,75 $ | 21,56 $ | 22,52 $ | 21,04 $ |
| **Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :** | | | | | |
| Total des produits | 0,92 $ | 0,77 $ | 0,66 $ | 0,67 $ | 0,69 $ |
| Total des charges | (0,08) | (0,07) | (0,08) | (0,09) | (0,09) |
| Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période | 0,27 | (0,12) | (1,99) | (0,15) | 0,32 |
| Profits latents (pertes latentes) pour la période | 0,31 | 0,96 | (0,76) | (0,62) | 1,03 |
| **Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation[2]** | 1,42 $ | 1,54 $ | (2,17) $ | (0,19) $ | 1,95 $ |
| **Distributions :** | | | | | |
| Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes) | 0,82 $ | 0,69 $ | 0,58 $ | 0,57 $ | 0,54 $ |
| Des dividendes | – | – | – | – | – |
| Des gains en capital | – | – | – | – | 0,17 |
| Remboursement de capital | 0,04 | 0,02 | – | 0,03 | 0,01 |
| **Total des distributions[3]** | 0,86 $ | 0,71 $ | 0,58 $ | 0,60 $ | 0,72 $ |
| **Actif net à la fin de la période** | 20,08 $ | 19,57 $ | 18,75 $ | 21,56 $ | 22,52 $ |

**Ratios et données supplémentaires - parts ordinaires**

| | *2024* | *2023* | *2022* | *2021* | *2020* |
|---|---|---|---|---|---|
| **Valeur liquidative totale (en milliers)[4]** | 1 610 596 $ | 1 240 928 $ | 1 119 451 $ | 1 173 780 $ | 738 622 $ |
| **Nombre de parts en circulation[4]** | 80 200 000 | 63 400 000 | 59 700 000 | 54 450 000 | 32 800 000 |
| **Ratio des frais de gestion[5]** | 0,40 % | 0,40 % | 0,40 % | 0,40 % | 0,40 % |
| **Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge[6]** | 0,40 % | 0,40 % | 0,40 % | 0,40 % | 0,42 % |
| **Ratio des frais d'opération[7]** | 0,00 % | 0,00 % | 0,00 % | 0,00 % | 0,00 % |
| **Taux de rotation du portefeuille[8]** | 106,90 % | 116,15 % | 175,31 % | 88,99 % | 76,06 % |
| **Valeur liquidative par part** | 20,08 $ | 19,57 $ | 18,75 $ | 21,56 $ | 22,52 $ |
| **Cours de clôture** | 20,13 $ | 19,62 $ | 18,75 $ | 21,54 $ | 22,59 $ |

a Données présentées pour la période allant du début des activités jusqu'au 31 décembre.
b Prix de souscription initial.
1 Cette information est tirée des états financiers annuels audités du FNB CIBC.
2 L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
3 Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB CIBC, ou les deux.
4 L'information est présentée au 31 décembre de toute période indiquée.
5 Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du FNB CIBC (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une série de parts ou imputées à une série de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette série au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.
6 La décision de renoncer aux frais de gestion est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse, le cas échéant.
7 Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.
8 Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB CIBC achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le FNB CIBC sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB CIBC.

## Frais de gestion

Le FNB CIBC paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du FNB CIBC. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du FNB CIBC, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire et les honoraires du conseiller en valeurs sont payés

par GACI à même les frais de gestion reçus du FNB CIBC. Le FNB CIBC est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus du FNB CIBC pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Pour la période close le 31 décembre 2024, la totalité des frais de gestion obtenus du FNB CIBC était attribuable aux frais d'administration et aux services de conseil en placement.

## Rendement passé

Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du FNB CIBC tiennent compte des frais et des charges. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

### Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque série de parts du FNB CIBC pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1er janvier, à moins d'indication contraire.

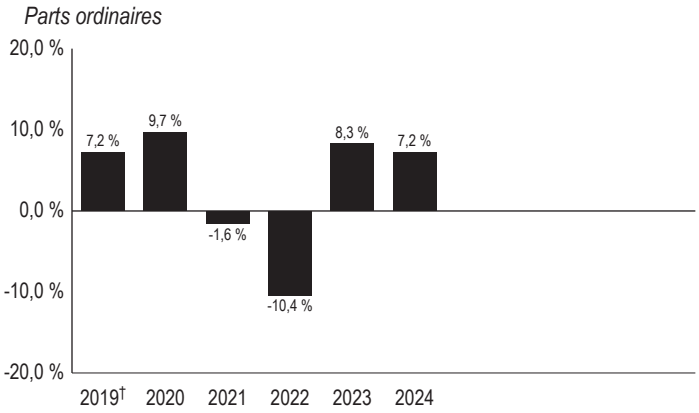


† *Le rendement de 2019 couvre la période du 22 janvier 2019 au 31 décembre 2019.*

### Rendements composés annuels

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel du FNB CIBC pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 décembre 2024. Le rendement total composé annuel est également comparé à celui de l'indice ou des indices de référence du FNB CIBC.

L'indice de référence du FNB CIBC est l'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada.

| *Catégorie et indice(s) de référence* | *1 an (%)* | *3 ans (%)* | *5 ans (%)* | *10 ans* (%)* | *ou depuis le début des activités* (%)* | *Date de début des activités* |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Parts ordinaires | 7,2 | 1,3 | 2,4 | | 3,2 | 22 janvier 2019 |
| Indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada | 7,0 | 1,5 | 2,3 | | 3,1 | |

* Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

**L'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada** est divisé en sous-secteurs selon les principaux secteurs d'activité : services financiers, communications, industrie, énergie, infrastructures, immobilier et titrisation. Le secteur des sociétés est également divisé en sous-indices en fonction des notes de crédit : un secteur combiné AAA/AA, un secteur A et un secteur BBB.

Une analyse du rendement relatif du FNB CIBC par rapport à son ou à ses indices de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

## **Aperçu du portefeuille de placements** (au 31 décembre 2024)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du FNB CIBC. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fnb. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du FNB CIBC. Dans le cas d'un FNB CIBC comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

| *Répartition du portefeuille* | *% de la valeur liquidative* |
|---|---|
| Obligations de sociétés | 82,0 |
| Obligations en devises | 10,0 |
| Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux | 6,0 |
| Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux | 1,7 |
| Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada | 0,6 |
| Trésorerie | 0,2 |
| Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant | (0,1) |
| Autres actifs, moins les passifs | (0,4) |

| *Principales positions* | *% de la valeur liquidative* |
|---|---|
| Banque de Nouvelle-Écosse (La), taux variable, rachetable, 3,93 %, 2032/05/03 | 2,4 |
| Vidéotron Ltée, rachetable, 4,50 %, 2030/01/15 | 2,1 |
| Société Financière Manuvie, taux variable, rachetable, 5,41 %, 2033/03/10 | 2,0 |
| TransCanada PipeLines Ltd., rachetable, 3,80 %, 2027/04/05 | 1,8 |
| Bank of America Corp., taux variable, rachetable, 3,62 %, 2028/03/16 | 1,8 |
| Inter Pipeline Ltd., rachetable, 6,38 %, 2033/02/17 | 1,5 |
| Pembina Pipeline Corp., rachetable, 5,21 %, 2034/01/12 | 1,4 |
| Financière General Motors du Canada Ltée, 5,10 %, 2028/07/14 | 1,4 |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, rachetable, 5,33 %, 2033/01/20 | 1,4 |
| Banque Royale du Canada, taux variable, rachetable, 5,01 %, 2033/02/01 | 1,4 |
| Compagnie Crédit Ford du Canada, 4,61 %, 2027/09/13 | 1,3 |
| Saputo Inc., rachetable, 5,49 %, 2030/11/20 | 1,3 |
| Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable, rachetable, 5,35 %, 2033/04/20 | 1,3 |
| Bell Canada, 5,15 %, 2034/08/24 | 1,3 |
| Province d'Ontario, 3,45 %, 2045/06/02 | 1,3 |
| Banque de Montréal, taux variable, rachetable, 6,53 %, 2032/10/27 | 1,2 |
| Rogers Communications Inc., rachetable, 3,65 %, 2027/03/31 | 1,2 |
| Banque Nationale du Canada, taux variable, rachetable, 5,43 %, 2032/08/16 | 1,2 |
| Rogers Communications Inc., rachetable, 5,80 %, 2030/09/21 | 1,2 |
| Province d'Alberta, 3,30 %, 2046/12/01 | 1,2 |
| TriSummit Utilities Inc., rachetable, 5,02 %, 2030/01/11 | 1,1 |
| South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd., rachetable, 4,93 %, 2035/02/01 | 1,1 |
| Bell Canada, 6,17 %, 2037/02/26 | 1,1 |
| Fonds de placement immobilier RioCan, rachetable, 4,63 %, 2029/05/01 | 1,0 |
| Banque de Montréal, taux variable, rachetable, 4,98 %, 2034/07/03 | 1,0 |

**Note sur les énoncés prospectifs**

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui comprennent des expressions comme « s'attendre à », « compter », « projeter », « planifier », « croire », « estimer » ainsi que d'autres expressions similaires. En outre, tout énoncé qui pourrait porter sur le rendement futur, les stratégies, les perspectives ou la prise de mesures futures possibles par le FNB CIBC constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du FNB CIBC diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

CIBC GESTION D'ACTIFS CIBC

**Gestion d'actifs CIBC inc.**

1-888-888-3863
www.cibc.com/fnb
info@gestiondactifscibc.com

CIBC Square
81 Bay Street, 20th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 0E7

Les FNB CIBC sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus ou l'aperçu des FNB CIBC avant d'investir. Pour obtenir un exemplaire de ces documents, composez le 1-888-888-3863, parlez-en à votre conseiller ou visitez le site www.cibc.com/fnb.

Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques déposées de la Banque CIBC, utilisées sous licence.